



**mutuelles  
du soleil**  
NÉES DANS LE SUD



**Le Contrat Obsèques**

**SANTÉ** · **PRÉVOYANCE** · **AUTO** · **HABITATION**

# Souscrire, c'est penser à ceux qui restent !

AGPM et Mutuelles du Soleil s'associent pour vous présenter le contrat OBSECO, qui propose lors du décès de l'adhérent le versement d'un capital choisi à la souscription.

## Choix d'un capital décès

Le choix d'un capital décès de :

3 000 €, 4 000 €, 5 000 €, 6 000 €, 7 000 €, 10 000 €

- Une souscription jusqu'à 80 ans
- Un âge au terme du paiement des cotisations de 85 ans pour les adhésions avant 75 ans et de 86 ans à 90 ans pour les adhésions entre 76 ans et 80 ans
- Des cotisations payables sur 15 ou 25 ans
- Cotisations revalorisées chaque année (sauf choix contraire)
- Choix du fractionnement (mensuel, trimestriel, semestriel ou annuel) sans frais supplémentaires
- Aucun questionnaire médical, ni attestation de santé
- Possibilité de désigner comme bénéficiaire principal une entreprise de pompes funèbres dans la limite de son intervention
- Faculté de rachat totale à tout instant
- Un versement certain du capital après la 1<sup>ère</sup> année de franchise maladie



*Faites preuve de bienveillance envers vos proches en prévoyant le financement de vos obsèques.*

## Etapas de souscription

1. Choisissez la durée de paiement souhaitée
2. Choisissez le capital souhaité
3. Désignez le(s) bénéficiaire(s) pour le paiement du capital décès.
4. Sélectionnez la périodicité de paiement des cotisations

**Le ⊕ :**

**Aucun questionnaire de santé**

# CONTACTEZ-NOUS

📞 04 91 12 40 00

📍 22 agences dans le Sud

🌐 [www.mutuellesdusoleil.fr](http://www.mutuellesdusoleil.fr)

Contrat proposé par Mutuelles du Soleil Livre II - 36, 36 bis Av. Maréchal Foch - CS 91296 - 06005 Nice cedex 1 - Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité et dont le numéro SIREN est le 782 395 511 et le numéro L.E.I est le 969500A45CJVFD0G8R17. Contrat d'assurance de groupe sur la vie à adhésion individuelle souscrit par l'Association pour les Assurances de la Protection de la Vie (AAPV) auprès d'AGPM Vie - société d'assurance mutuelle à cotisations fixes régie par le Code des Assurances, immatriculée sous le numéro 330 220 419 00015 APE 6511Z, dont le siège social est situé rue Nicolas Appert, 83086 Toulon Cedex 9.

